

Politique : *La gouvernance*

Numéro : *P – 1.018*

Catégorie : *Règlements administratifs*

Page : *1*

Approuvée : *le 12 janvier 2015*

Modifiée :

1. Préambule

Reconnaissant les droits qui lui sont conférés en tant que conseil scolaire catholique de langue française, le Conseil scolaire catholique Providence vise à mettre en place les conditions gagnantes pour que chaque élève profite d'une éducation catholique de langue française de haute qualité. Ainsi, il s'attend à ce que les conseillers scolaires exercent un leadership éthique et favorise une gouvernance authentique.

2. Énoncé

2.1 **Attendu que** le Conseil scolaire désire exercer avec diligence ses nombreux rôles, notamment ses rôles :

- a) fiduciaire
- b) stratégique
- c) innovateur
- d) sociétal

2.2 **Attendu que** le Conseil vise l'excellence, l'équité et le bien-être des élèves;

2.3 **Attendu que** le Conseil scolaire tente à rehausser la confiance du public;

il est décidé que le Conseil développe un plan de formation pour les conseillers scolaires sur la gouvernance.

Dans ce document, ainsi que dans toutes les politiques du Conseil, un genre inclut l'autre, tout comme le singulier englobe le pluriel lorsque le contexte l'exige.